

Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**Les perspectives d'avenir pour
la liaison Tihange-Strée-Tinlot**

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de vos vœux pour la nouvelle année, vous avez évoqué des perspectives d'avenir réconfortantes. J'en profite donc pour revenir vers vous concernant la liaison Tihange-Strée-Tinlot en espérant que l'année 2023 verra l'aboutissement de ce chantier. Monsieur le Ministre, qu'en est-il du permis? Est-il enfin reçu? Quel est le timing des travaux et quand ceux-ci débiteront-ils?

Vous le savez sans doute mais les services de secours doivent désormais traverser le centre-ville de Huy pour accéder au Condroz. Cela engendre une perte de temps conséquente mais, plus inquiétant encore, cela pourrait avoir un impact sur la sécurité des citoyens. Avez-vous connaissance de cette situation? Comment garantir la sécurité des citoyens? La finalisation et la mise en service de cette liaison résoudrait les difficultés de plus en plus nombreuses.

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Madame la Députée, la nouvelle demande de permis pour la phase 3 de la liaison Tihange-Tinlot est toujours en cours. Elle a été déposée en septembre et nous espérons qu'elle aboutira début de cette année. Comme vous le savez, cette procédure a été à nouveau tributaire du décret Voiries, et le ministre vient d'apprendre que la décision du conseil communal de Modave serait favorable au projet. Ce serait une bonne nouvelle. Nous sommes au courant que la fermeture du bois de Tihange contraint les services de secours à passer par Huy et allonge leur trajet de quelques minutes.

Bien entendu, il en est navré et conscient que la liaison permettrait de réduire leur trajet. Vous connaissez les raisons du retard dans l'obtention du permis. Néanmoins, je rappelle la responsabilité des autorités communales de Modave qui ont maintenu leur refus, alors que des mesures avaient été dégagées rapidement pour répondre à leurs remarques.

Depuis ce refus, l'administration a organisé de nouvelles réunions avec la commune en présence de son cabinet, ce qui a permis de lever un certain nombre de doutes de la commune. Je me réjouis de son nouvel avis sur le permis. Comme vous, il soutient ce dossier. Ses services s'activent à trouver des solutions fondées pour résoudre les difficultés récurrentes.

Au niveau du permis, tout devrait se régler dans les prochains mois. Il pense que l'enjeu principal, ce sont désormais les expropriations. J'espère que les négociations avancent rapidement, et que les travaux pourront démarrer dès l'obtention des emprises. Il vous invite à suivre également activement ce dossier auprès de mon collègue en charge des Comités d'acquisition d'immeuble.